PROJET SALF

Rapport d'activités
Avril 2015

http://www.wara-enforcement.org/

Sommaire

Points principaux 2
1 Investigations 2
2 Opérations 3
3 Légal 3
4 Media 4
5 Management 4
6 Relations extérieures 6
7 Conclusion 7

Points principaux

- Le 04/04/15, dans le cadre de ses investigations, SALF en appui avec GALF et la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal ont procéder à un contrôle routier de 48h aux frontières du Sénégal et de la Guinée Conakry.

- Les Investigations se poursuivent sur un grand trafiquant d'oiseaux et nous renforçons nos efforts par des actions plus précises sur l'affaire Ivoire en contrebande internationale.

- Poursuite des rencontres avec les acteurs de la criminalité faunique au Sénégal avec l'appui de Mr Honig Naftali, directeur du PALF Congo, pour établir des relations durables de collaborations avec SALF et poursuivre la formation des différents acteurs de la lutte contre la criminalité faunique.

- Formation des agents du CCAT (Cellule Centrale anti Trafic) sur le crime faunique et les liens avec les autres crimes organisés (drogue, arme, blanchiment) puis avec le terrorisme.

- Dans le cadre des échanges d'expériences du réseau EAGLE, venue de Mr Honig Naftali, directeur du PALF Congo pour appuyer le projet SALF.

- Rencontre des autorités du Parc Forestier de Hann, dans le cadre du suivi de la quarantaine des animaux saisis en Mars 15 sur une opération du GALF à Conakry et déplacés par SALF et GALF vers le Sénégal.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	**4**
Investigations ayant abouti à une opération	**1**
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	**2**

- **4** enquêtes ont été réalisées durant le mois d'Avril 2015 à Dakar dans **3** régions.

Durant le mois d'Avril 2015, le département d'investigation a mené **4** enquêtes dont **1** a abouti à une opération.

Des investigations portant sur du trafic de faune et d'espèces intégralement protégées ont été menées. Dans le cadre de la poursuite de ses investigations, 1 enquête a mené à une opération.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	**1**
Nombre de trafiquants arrêtés	**0**
Nombre de trafiquants en fuite	**0**

1 opération a eu lieu **:**

Le 04/04/15, dans le cadre de ses investigations, SALF en appui avec GALF et la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal ont procéder à un contrôle routier de 48h aux frontières du Sénégal et de la Guinée Conakry. L'objectif de cette opération visait à l'arrestation de dealers en possession de contrebande faunique. Cette opération n'a pas abouti au résultat escompté ; l'enquête reprend.

3 Légal

Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	**0**
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	**0**
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	**0**

0 audiences sont tenues dans **0** différents tribunaux de Dakar avec **0** présumés trafiquants poursuivi dont **0** en détention et **0** sous contrôle judiciaire avec une décision de justice

- Dans le cadre de l'opération du 04/04/15, Mr Mohamed Diediou, juriste pour SALF et Mme Bloch Cécile, assistante de coordination pour SALF, ont rencontré le 02/04/15 les magistrats de Tambacounda dans le cadre de la présentation du projet SALF et de sensibilisation et de l'application de la loi sur la criminalité faunique au Sénégal.(Voir rubrique management)

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 0**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	**0**	**0**	**0**

- Au courant du mois d'Avril, il y a eu production de **0** pièces médiatiques dans la presse Dakaroise en ligne dont **0** pièces télévision, **0** pièces radio, **0** pièces internet et **0** pièces presse papier. Ces publications portaient essentiellement sur **…**

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	**0**
Nombre de media en test	**0**
Nombre d'enquêteur en test	**1**
Nombre de comptable en test	**0**
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc…)	**1**
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	**1**

- Formation des agents du CCAT (Cellule Centrale anti Trafic) à l'ambassade de France, SSI (Service de Sécurité Intérieure) sur le crime faunique et les liens avec les autres crimes organisés (drogue, arme, blanchiment) puis avec le terrorisme. Les thèmes de formation dispensés par SALF concernaient :

- le crime faunique et les liens avec les autres crimes organisés (drogue, arme, blanchiment) puis avec le terrorisme ;
- les aspects essentiels du code de faune ;
- la corruption ;
- les premiers cas d'arrestation de trafiquants fauniques au Sénégal ;

- le réseau EAGLE, modèle et expérience
- la réglementation du commerce international des espèces sauvages par la convention CITES.

- Dans le cadre des échanges d'expériences du réseau EAGLE, du 30/03/15 jusqu'au 05/04/15 venue de Mr Honig Naftali directeur du PALF Congo pour appuyer le projet SALF. Avec la coordinatrice du SALF, il participe aux rendez-vous ONUDC et Ambassade des Etats Unis, intervient sur la formation du nouvel enquêteur et aide à l'organisation de l'opération du 04/04/15.

- Le test du nouvel enquêteur recruté le27/03/15 se poursuit en Avril au sein du SALF avec satisfaction. Prise en charge de sa 1ere investigation de terrain par Mr Nafatali Honig Directeur du PALF les résultats sont encourageants.

- Suite à la mise à pieds puis remerciement d'un enquêteur pour insubordination, indiscipline, vol de données confidentielles au sein des bureaux du SALF et tentative d'agression physique à l'égard des personnes internes au projet et dans le cadre de son travail, l'affaire suit son cour auprès des autorités compétentes en charge de l'affaire.

- Dans le cadre de l'opération du 04/04/15, Mr Mohamed Diediou, juriste pour SALF et Mme Bloch Cécile, assistante de coordination pour SALF ont rencontré les magistrats de Tambacounda dans le cadre de la sensibilisation et de l'application de la loi sur la criminalité faunique au Sénégal.

- Rencontre du substitut du procureur, Mr Babacar Sadikh Niang et présentation de l'ONG Wara, ses buts, missions et orientations stratégiques dans le cadre de la lutte contre la criminalité faunique.
- Rencontre de Mr le Procureur de la République, Mr Demba Traoré (Était également présent son substitut le Procureur Mr Saidou Diawo) Après avoir recueilli les objectifs de notre mission à Tambacounda, le procureur s'est d'abord félicité des missions auxquelles s'est assignée l'ONG Wara, tout en reconnaissant que le dispositif

juridique mis en place pour lutter contre la criminalité faunique était inadapté au contexte actuel.
Pour se justifier, il a d'abord relevé la faiblesse des sanctions, la faiblesse des quantums des peines, le manque de sensibilisation auprès des magistrats et d'une sensibilisation à l'égard des parlementaires qui doivent modifier le code de la chasse et de la faune.
Sur la base de son raisonnement, une série de mesures doivent être prises, notamment:

1. 1/ Bannir la transaction.
2. 2/ Lister les infractions pour lesquelles le sursis doit être accordé.
3. 3/ Associer les magistrats du siège qui sont sensé faire appliquer la loi.
4. 4/Une meilleur volonté politique.

- Rencontre de Mr le Juge Abdoulaye Diegne Gueye qui a insisté sur l'importance de la sensibilisation auprès des magistrats du siège sur les questions relatives à la criminalité faunique.

- Dans le cadre des animaux saisis en Mars 15 lors d' une opération du GALF à Conakry puis déplacés par SALF et GALF vers le Sénégal et à la demande du Colonel M. Fall, Directeur du Parc Forestier de Hann, établissement d'un rapport de mission par SALF et rencontre dans l'objectif de préparer la fin de la quarantaine des animaux et leur placement au Parc Forestier de Hann avec une intervention médiatique

Animaux en quarantaine à SALF

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		**9**	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
1	**1**	**1**	**6**

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:

1. ONUDC, Asma Sainkoudge, coordinatrice Afrique du programme Mondiale sur le crime faunique.
2. Ambassade des Etats Unis, Mme la chargée d'affaires de Mr l'Ambassadeur.
3. Ambassade de France au Sénégal, SSI (Service de sécurité Intérieure)
4. DPN (Direction des Parcs Nationaux du Sénégal) Mr le directeur Souley Ndiaye
5. Point focal CITES, Mr Abba Sonko,
6. Mr le conservateur du Parc National du Niokolo-Koba
7. L'avocat pour SALF
8. Messieurs les Magistrats de Tambacounda, Mr le substitut du procureur, Mr Babacar Sadikh Niang, Mr le Procureur de la République, Mr Demba Traoré, Mr le substitut le Procureur Mr Saidou Diawo, Mr le Juge Abdoulaye Diegne Gueye
9. Mr Fall Moussa, directeur du Parc Forestier de Hann

7 Conclusion

Le mois d'avril est marqué une première opération en collaboration avec les Parcs Nationaux du Sénégal, la rencontre de nouveaux partenaires et collaborateurs avec le projet SALF, une 1ere formation des éléments du CCAT sur le thème de la lutte contre la criminalité faunique , la présentation du projet SALF et ses objectifs aux magistrats de la région Sud du Sénégal et la venue de Mr Honig Naftali dans le cadre des échanges et partages d'expériences EAGLE.